

ARTEFACTUEL

Québec, le 27 juin 2018

Objet : Avis archéologique concernant le projet de la Ferme Roulante à Tingwick

A/S de M. Yves Roux
Ferme Roulante SENC,
1125 chemin Craig,
Tingwick (Qc) J0A 1L0

Monsieur Roux,

Artefactuel a reçu de la firme Consumaj, le mandat de réaliser un avis archéologique concernant le projet de construction de la Ferme Roulante, située au 1125 chemin Craig à Tingwick. À noter que l'avis archéologique ne concerne que l'emprise des nouveaux aménagements prévus et non l'entièreté de la propriété associée à cette adresse (**Figure 1**).

L'avis archéologique est une étude théorique qui se base d'abord sur les données qui nous ont été transmises concernant la nature et l'étendue des travaux. Les informations sur les interventions archéologiques antérieures ont été colligées à partir de l'application Geo WEB MCC et de la bibliothèque numérique en archéologie du ministère de la Culture et des Communications, en date du mois de mai 2018. L'évaluation sommaire du potentiel archéologique de l'aire d'étude s'est basée sur les évaluations de potentiel antérieures dans la région, l'environnement du site tel que représenté sur divers documents cartographiques et photographiques, la documentation historique et cartographique ancienne, ainsi que le registre foncier.

Cet avis ne doit pas être considéré comme une étude de potentiel archéologique. Il ne vise qu'à déterminer si les travaux prévus doivent être précédés d'une étude théorique plus poussée ou d'interventions archéologiques sur le terrain et, le cas échéant, la forme que devraient prendre ces éventuelles interventions. Cet avis ne peut être utilisé pour d'autres travaux, et un nouvel avis, ou un amendement à celui-ci, devrait être produit dans le cas où les travaux devaient différer de ce qui est actuellement prévu.

Description de l'aire d'étude

L'aire d'étude se situe au 1125 chemin Craig à Tingwick, sur le lot cadastral 5 500 537 (anciennement les lots 514, 515 et 516), dans la MRC d'Arthabaska et dans la région administrative du Centre-du-Québec. L'aire d'étude se situe une ferme existante et sur laquelle on retrouve déjà plusieurs bâtiments et infrastructures de natures domestique et agricole (résidence, puits, garage, silos horizontaux, réservoir, bâtiments agricoles divers, chemins d'accès, champs labourés) (**Figure 2**). L'espace devant subir des travaux se présente comme un terrain plutôt plat en bordure de la route, mais la topographie devient plus inégale lorsqu'on s'en éloigne. Ainsi la majorité de l'emprise où sont prévus les travaux présente diverses pentes d'inclinaison faible à modérée (**Figure 12**). L'une de ces pentes mène à un ruisseau au nord-est de l'emprise. Selon les cartes topographiques, ce dernier se situerait à une altitude d'environ 170 m au-dessus du niveau de la mer, soit

environ 10 à 15 m plus bas que l'emprise des travaux projetés. Il se trouve également à une certaine distance de l'emprise des travaux, soit environ entre 170 m et 520 m vers le nord-est. Le ruisseau constitue une branche de la rivière des Rosiers qui se trouve à quelque 5 km en aval, alors qu'il prend sa source dans un petit lac à environ 1 km plus loin en amont, au nord-est de l'aire d'étude. À vol d'oiseau, le point de la rivière des Rosiers le plus proche de l'aire d'étude se trouve à environ 1,25 km au sud. Aujourd'hui, le ruisseau ne semble pas navigable et il est peu probable qu'il eut été jadis d'une ampleur suffisante pour constituer un axe de circulation préhistorique privilégié. Il pourrait toutefois avoir agi comme vecteur de communication marginal. Or, même dans cette éventualité, l'aire d'étude demeure assez éloignée du cours d'eau, alors que les abords directs du ruisseau offrent des secteurs plats qui auraient pu constituer des surfaces d'accueil pour des haltes.

Les matériaux de surface du secteur sont constitués de loam ou de loam sableux (IRDA 2008). Si on se fie aux orthophotographies de Google Earth, on remarque aussi qu'une partie de l'emprise des travaux projetés a déjà été bouleversée par des aménagements modernes, notamment des chemins d'accès qui ont mis les sédiments à nu, ainsi que des champs labourés (**Figures 2 à 6**). Également, selon le propriétaire du terrain, M. Yves Roux, une portion de l'emprise a déjà été excavée pour prélever du sable. Les bancs d'emprunts auraient été situés à l'ouest de l'étable actuelle.

HISTOIRE DE L'OCCUPATION

Période préhistorique

L'occupation préhistorique de la région de Tingwick est encore très mal documentée compte tenu du peu de découvertes et d'études réalisées à ce jour. Ce constat vaut aussi dans une certaine mesure pour l'ensemble de la région du Centre-du-Québec, surtout pour les secteurs éloignés du fleuve Saint-Laurent ou de la rivière Saint-François. Tingwick se trouve cependant à la limite de la région de l'Estrie, laquelle est beaucoup plus riche en sites archéologiques. À divers degrés, toutes les grandes périodes de la préhistoire sont représentées dans cette région limitrophe¹. On y compte d'ailleurs le site le plus ancien du Québec, lequel se trouve dans la région du lac Mégantic, sur le bord du lac aux Araignées. Il daterait environ entre 12 500 à 12 200 AA et renvoie à la période du Paléoindien ancien. Si on se rapproche plus de la région de Tingwick, la plupart des sites préhistoriques connus se situent dans le bassin de la rivière Saint-François, principalement entre la municipalité d'East Angus et le lac Saint-François. On y retrouve d'ailleurs trois des quatre sites du Paléoindien récent (culture Plano) de l'Estrie (11 200 à 8800 AA calibré). Cette période peut être datée environ entre 11 200 et 8 800 AA (dates 14C calibrées). La vaste période de l'Archaique (11 200 à 3000 AA calibré) est aussi représentée par plusieurs sites estriens. Si les phases ancienne et moyenne de cette période sont plutôt mal connues, la phase récente est quant à elle beaucoup mieux documentée dans la région. La grande période du Sylvicole (3000 à 450 AA) est elle aussi représentée par plusieurs sites, mais encore beaucoup de recherches seront

¹ Bien sûr, durant la préhistoire ces divisions administratives modernes n'existaient pas et nous les présentons ici uniquement pour mieux rattacher le lecteur au territoire actuel.

nécessaires pour cerner la manière dont les groupes humains de cette époque ont occupé la région. Durant la période historique, la région de Tingwick faisait surtout partie du territoire de la nation abénaquise, bien que d'autres nations aient probablement aussi fréquenté ce territoire, notamment des groupes de culture iroquoise (Archéotec 2013 : 15-16; Chapdelaine 2007; Chapdelaine et Grailon 2018; Ethnoscop 2011 : 19-20).

Période historique

L'occupation historique de la région débute officiellement en 1802 avec la fondation du canton de Tingwick, dont une large part (4657 acres) est donnée à François Baby, membre du conseil exécutif et législatif de la province. Or, dès 1790 la famille de Timothy Morrill s'était installée dans le secteur des Trois-Lacs. En 1810, on ouvre le chemin Craig, afin de faciliter le transport et les communications avec le canton de Tingwick, mais aussi dans l'objectif plus vaste de relier les villes de Québec et de Boston. Or, le déclenchement de la guerre de 1812 contre les États-Unis mit fin rapidement à la nature internationale de cette liaison. La population du canton est surtout caractérisée vers 1840 par des colons originaires de la Grande-Bretagne (Anglais, Écossais et Irlandais), mais aussi certains d'origine allemande. C'est vers 1839 que le premier colon Canadien français s'installe dans le secteur (9^e rang). En 1856 on procède à l'érection canonique et civile de la paroisse de Saint-Patrice de Tingwick, ce qui favorise la colonisation plus importante du canton par les Canadiens français. Le 15 octobre 1863, le canton est divisé en deux municipalités, celle de Chénier au nord-est et celle de Tingwick au sud-ouest (Collectif 1987 : 10 à 25; Letendre 2014 : 511-533).

L'emprise des travaux se situe sur une partie de l'actuel lot cadastral 5 500 537, mais cette emprise était auparavant sise sur les lots 514, 515 et 516. Un plan cadastral de 1803 montre que ces derniers lots se situeraient à cette époque sur le lot 21 du 5^e rang et qu'il s'agirait alors d'une terre de la Couronne (**Figure 7**). Or, sur un autre plan de la même année répertoriant les foyers catholiques dans le canton, on voit qu'il y aurait déjà deux habitations sur le lot 21 du 5^e rang, mais figurant de l'autre côté de la route (**Figure 8**). Comme ces données sont contradictoires avec certaines informations historiques stipulant que le premier catholique (un Irlandais) arrive en 1824, on peut se questionner si la carte n'a pas été révisée ultérieurement durant le XIX^e siècle ou si sa date est erronée. On voit d'ailleurs sur ce plan plusieurs bâtiments et églises qui, toujours selon les sources historiques, seraient apparus ultérieurement. Également, comme le lot 21 du 5^e rang aurait été propriété de la Couronne, il est peu probable qu'il ait été concédé si tôt. En effet, il est mentionné que les terres de la Couronne n'ont été vendues que plusieurs décennies après la fondation du canton de Tingwick (Letendre 2014 : 513-516).

Un plan manuscrit (**Figure 9**) montre que le lot 514 du canton de Tingwick aurait été octroyé en 1908 à Thomas Walsh, le lot 515 à Pierre Thériault en 1874 et le lot 516 à C. Sherridan, mais la date est illisible (Collectif 1987). D'après une information recueillie personnellement auprès de M. Yves Roux, une ancienne maison aurait été érigée en 1864 à l'emplacement de la maison actuelle². Une étable contemporaine aurait également existé à l'endroit de l'étable actuelle. Lorsque le père de M. Roux arrive sur les lieux en

² La date de cette maison a été interprétée par M. Roux qui a vu des inscriptions sur des poutres mentionnant « 1864 ».

1952, il s'installe dans cette même maison. Celle-ci est détruite en 1972 et 1973 pour faire place à l'une des maisons actuellement visibles sur le terrain. On voit sur une carte topographique de 1925, un bâtiment dans les environs de l'aire d'étude, lequel pourrait bien correspondre à cette ancienne maison (**Figure 10**). C'est en 1984 qu'Yves Roux prend possession de la ferme qui appartenait alors à ses parents (Collectif 1987 : 486-487). En 1985, il fonde la société de la Ferme Roulante enr. Selon les informations divulguées personnellement par M. Roux, il n'a jamais vu de bâtiments anciens dans l'emprise des travaux projetés, laquelle était constituée de champs et de pacages et aucun artefact ni vestige n'a jamais été retrouvé fortuitement dans ce secteur.

DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES ET PATRIMONIALES CONNUES

Concernant les recherches archéologiques menées dans la région, elles sont assez rares et les plus proches se trouvent à plus de 7 km de l'emprise. En date du 24 mai 2018, l'application Géo WEB-MCC répertorie un total de 11 zones d'information archéologique (ZIA) dans un rayon de 10 km autour de l'aire d'étude. Celles-ci représentent des inventaires archéologiques (prospections de sites) qui n'ont mené à la découverte d'aucun site archéologique. Dans la même zone de 10 km, le Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ) fait état d'un seul bâtiment possédant un statut légal. Il s'agit de l'église Saint-Patrice, située dans le cœur du village de Tingwick.

Le site archéologique connu le plus rapproché se situe à 14 km au sud-est, dans la municipalité de Wotton (BkEw-1), et correspond à une ancienne habitation datant des XIX^e et XX^e siècles (Dumais 1986). Une étude de potentiel archéologique a été réalisée pour la municipalité voisine de St-Rémi de Tingwick (Archéotec 2013). Cette étude théorique a révélé plusieurs zones de potentiel archéologiques pour les périodes historique et préhistorique. Un inventaire a été réalisé suite à cette étude sur quelques-unes des zones à potentiel, mais aucun site n'a été découvert lors de cette intervention (Archéotec 2015). Ces minces données ne révèlent pas nécessairement une absence de potentiel dans la région, mais plutôt le peu de recherches entreprises à ce jour sur ce territoire.

POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

Période préhistorique

Le potentiel d'occupation préhistorique de l'aire d'étude est jugé faible compte tenu de plusieurs éléments mentionnés précédemment à savoir :

- Son éloignement des axes de communications importants de la préhistoire.
- Son éloignement relatif du petit ruisseau bordant la terre de la Ferme Roulante.
- Le fait qu'une bonne partie de l'aire d'étude soit en pente.

Pour ces raisons, le potentiel de retrouver des traces d'occupation amérindienne sur l'aire d'étude est considéré faible, mais pas pour autant nul. Pour des raisons qui échappent à nos modélisations de l'occupation humaine, un secteur peut avoir été sélectionné même s'il semble peu intéressant à nos yeux. Des groupes ont pu s'aventurer au-delà de leurs circuits habituels pour diverses raisons, notamment lors d'expéditions de chasses, pour échapper à des conflits ou pour des motifs plus symboliques ou spirituels.

Période historique

Les données recueillies et présentées précédemment font état d'une occupation de l'aire d'étude remontant au XIX^e siècle. On ne peut déterminer précisément l'année où les premiers habitants se sont installés dans ce secteur, mais il semble qu'une ferme aurait été érigée vers 1864, que le lot 515 aurait été vendu en 1874 et le lot 514 en 1908. Même si beaucoup d'informations sont manquantes et qu'elles n'ont pu être approfondies dans le cadre de cette courte étude, il semble fondé de croire que le secteur ait été occupé au moins depuis la seconde moitié du XIX^e siècle. Or, il faut se questionner si l'emprise des travaux (**Figure 1**) possède, elle, un potentiel de découvertes archéologiques. D'après les informations de M. Roux, il a toujours connu l'emprise comme étant un secteur non aménagé, dédié aux pâturages et aux champs. Des perturbations modernes sont toutefois présentes dans l'emprise (bancs d'emprunt, chemins, bâtiments de ferme, etc.). La plupart, des secteurs devant être aménagés sont relativement éloignés de l'emplacement l'ancienne maison, probablement construite en 1864, mais il aurait existé une étable à l'emplacement de l'étable actuelle. Cette ancienne étable aurait été pour sa part plus proche de l'emprise des travaux. Cela étant dit, dans l'ensemble, cette emprise demeure relativement éloignée du chemin Craig en bordure duquel les premières maisons ont été vraisemblablement érigées. Qui plus est, la topographie en pente et les perturbations modernes limitent d'autant plus les possibilités de retrouver des occupations anciennes dans l'emprise. Nous estimons donc qu'il existe un potentiel modéré à élevé sur une bande de 100 m longeant le chemin Craig. Seule l'emprise du prolongement de l'étable actuelle (voir **figure 1**, bâtiment #10) est donc incluse dans cette zone à potentiel. Au-delà de la distance de 100 m du chemin Craig, le potentiel est jugé comme faible. Cela correspond ainsi à la portion résiduelle de l'emprise.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

À la suite de l'analyse qui a été réalisée, il est de notre avis que le potentiel archéologique dans l'emprise des travaux est jugé faible pour la période préhistorique. Quant à la période historique, la majorité de l'emprise se trouve aussi dans une zone à faible potentiel, mais une bande de 100 m longeant le chemin Craig est considérée comme ayant un potentiel modéré à élevé. Cette évaluation nous amène à proposer les recommandations suivantes :

- Il n'est pas recommandé de pousser plus loin l'analyse théorique des données via une étude de potentiel en bonne due forme. Cela mènerait probablement aux mêmes conclusions que celles présentées dans cet avis.
- Il n'est pas recommandé de réaliser des interventions archéologiques dans les emprises situées dans les zones à faible potentiel de découvertes (à plus de 100 m du chemin Craig).
- Il est recommandé de réaliser une intervention archéologique préalable si des travaux d'excavation se situent à l'intérieur de la zone à potentiel historique (bande de 100 m longeant le chemin Craig). Une telle intervention n'est toutefois recommandée que si les travaux nécessitent des excavations dans des sols en place ou s'ils risquent d'endommager des sols en place. Si les aménagements

prévus sont déposés à la surface du sol ou si les excavations sont faites dans des sols de remblais modernes, il n'est pas nécessaire d'intervenir archéologiquement à ces endroits. Cela semble être notamment le cas pour la construction de la nouvelle étable si on se fie au plan d'ingénieur où il est spécifié que la semelle de fondation sera creusée dans du sol rapporté (**figure 10**). Dans un tel cas, il n'est donc pas recommandé de réaliser une intervention archéologique préalable aux travaux ou durant les travaux.

- Dans le cas où une intervention archéologique est requise, il est recommandé de procéder à un inventaire archéologique sur le terrain préalablement aux travaux prévus. Cet inventaire pourrait prendre la forme d'une inspection visuelle et d'une série de sondages manuels (environ 50 X 50 cm chacun) distribués à intervalle régulier dans l'emprise pour vérifier la présence ou l'absence de vestiges. Cette mesure est jugée la plus simple et la plus pertinente, car elle évite les découvertes fortuites durant les travaux d'aménagement, ainsi que toutes les conséquences négatives occasionnées par l'arrêt des travaux le temps de traiter la variable archéologique. Une telle intervention serait relativement courte, mais il faut aussi considérer du temps de préparation et d'analyse des données pour réaliser le rapport de recherche. Ce dernier est une obligation légale découlant du permis de recherche archéologique délivré par le ministère de la Culture et des Communications.
- Dans le cas où une intervention archéologique est requise, il peut être possible aussi de réaliser une supervision archéologique durant les travaux d'excavation. Or, cette alternative n'est pas recommandée, car elle est potentiellement plus coûteuse et plus contraignante, puisque les travaux peuvent être ralentis, voire arrêtés, pour un temps indéterminé en cas de découvertes.
- Il est recommandé que si la nature ou la localisation des travaux devait changer, un nouvel avis (ou un amendement à celui-ci) soit réalisé par un archéologue pour valider s'ils occasionnent un risque pour le patrimoine archéologique.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toutes informations supplémentaires ou pour de plus amples précisions. En espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Monsieur Roux, de l'expression de mes meilleurs sentiments.



Patrick Eid, archéologue Ph. D.

Artefactuel

11 130, rue des Lauriers

Québec (Québec) G2B 3P5

louis.gilbert@artefactuel.ca

1-877-649-0123

PJ : Bibliographie et figures

Annexes : bibliographie et figures

BIBLIOGRAPHIE

Archéotec

2013 *Étude de potentiel archéologique réalisée dans le cadre du projet d'aménagement d'un nouveau puits et raccordement au réseau de la Municipalité de Saint-Rémi de Tingwick*. Étude présentée à la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick.

Archéotec

2015 *Inventaire archéologique dans le cadre de la construction d'un nouveau puits et de son raccordement au réseau de la municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick. Intervention archéologique 2015*. Rapport inédit déposé à la municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick et au MCC.

Chapdelaine, Claude

2007 « Cliche-Rancourt, un site du Paléoindien ancien. Fouilles de 2002 à 2006 et synthèse des aires I et II » dans Claude Chapdelaine directeur, *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12000 ans d'histoire amérindienne*. Paléo-Québec 32, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, p. 47--120.

Chapdelaine, Claude et Éric Graillon

2018 « Le site Fortier ou BkEu-3 : un deuxième site du Paléoindien récent à Weedon », *Archéologique*, no 31 : 1-22.

Collectif

1987 *Tingwick, 125 ans ... tant de souvenirs*. Shawinigan, 597 p.

Dumais, Pierre

1986 *Projet Radisson/Nicolet/des Cantons, partie sud, plaine du Saint-Laurent et Bois-Francs, inventaire archéologique et patrimonial, modification du tracé*. Hydro-Québec, rapport inédit.

IRDA

2008 *Carte pédologique. Feuillet 21E13101*. Institut de recherche et de développement en agroenvironnement.

Letendre, Myriam,

2014 *Inventaire historique de la MRC d'Arthabaska, patrimoine Bâti. Projet 14 et 15 EDC 2009-2012 (rapport préliminaire)*. Rapport inédit.

Pharand, Benoit

2015 « Ferme roulante 2015 ». *Youtube*, document vidéo en ligne (consulté le 29 mai 2018) : https://www.youtube.com/watch?reload=9&v=9KmWY6E_JS4

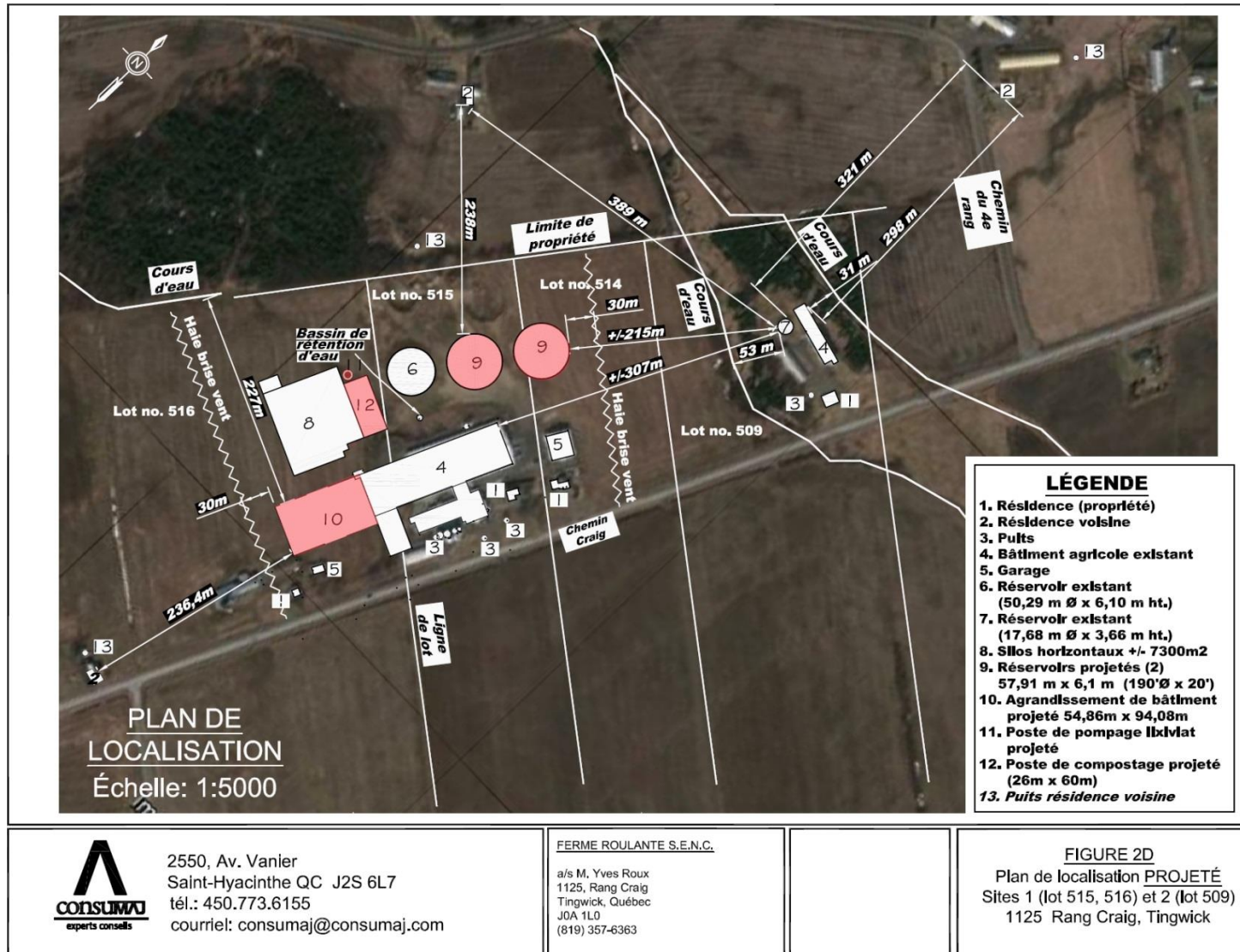


Figure 1 : Plan de localisation de l'aire d'étude. Les éléments en rouge correspondent à l'emprise des travaux prévue (Source : Consumaj).



Figure 2 : Orthophotographie montrant l'aire d'étude (Source : Google Earth).



Figure 3 : Vue aérienne de l'aire d'étude, vers le sud-ouest (Source : Pharand 2015).



Figure 4 : Vue aérienne de l'aire d'étude en plongée, vers l'ouest (Source : Pharand 2015).



Figure 5 : Vue aérienne de l'aire d'étude, vers le sud-ouest (Source : Pharand 2015).



Figure 6 : Vue aérienne de l'aire d'étude, vers le nord-est (Source : Pharand 2015).

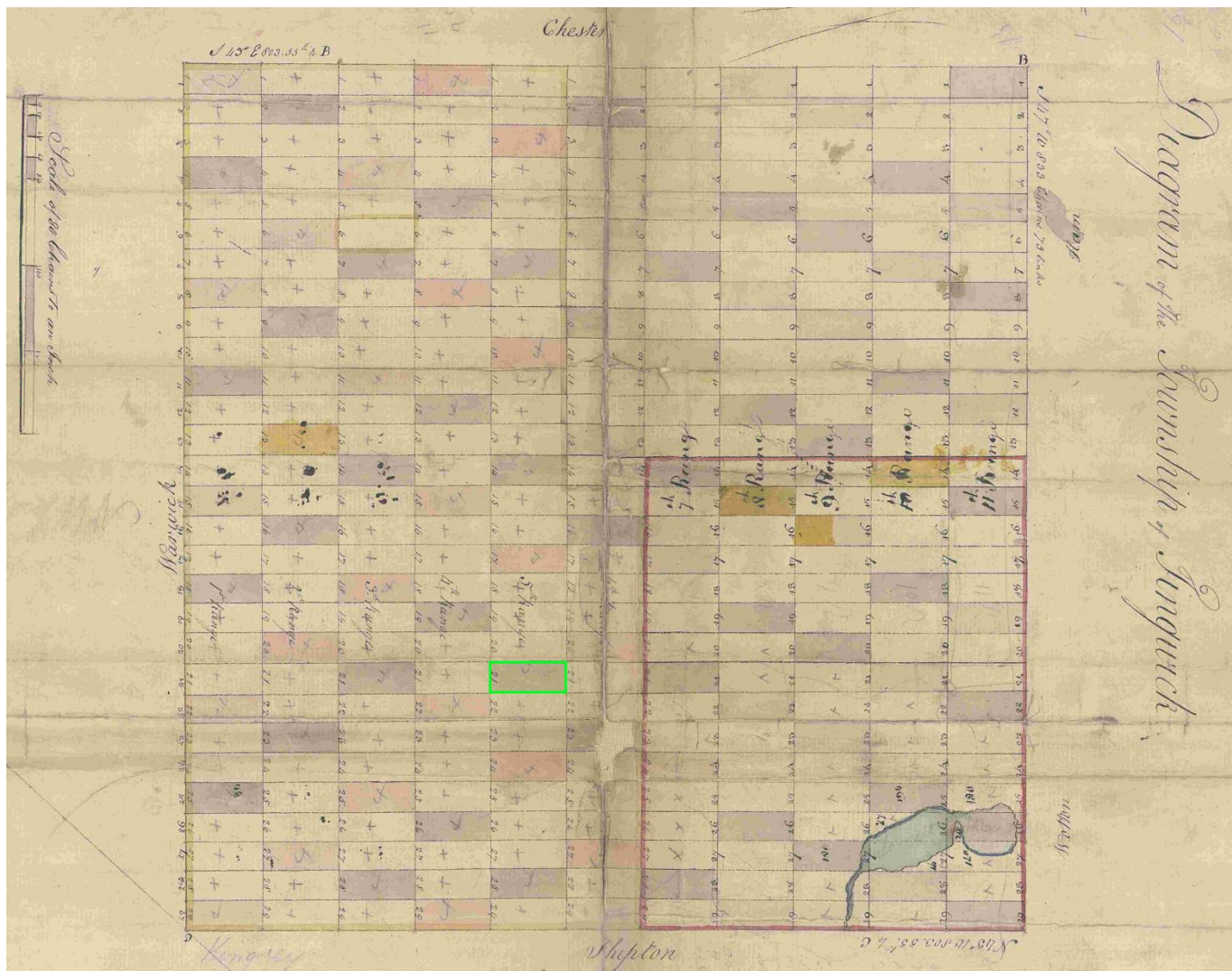


Figure 7 : Plan de 1803 intitulé « Diagramme accompagnant la description officielle du canton Tingwick ». En vert, on voit le lot 21 du 5^e rang où se trouverait l'aire d'étude (Source : Bureau Arpenteur Général, 1803, T010-1).

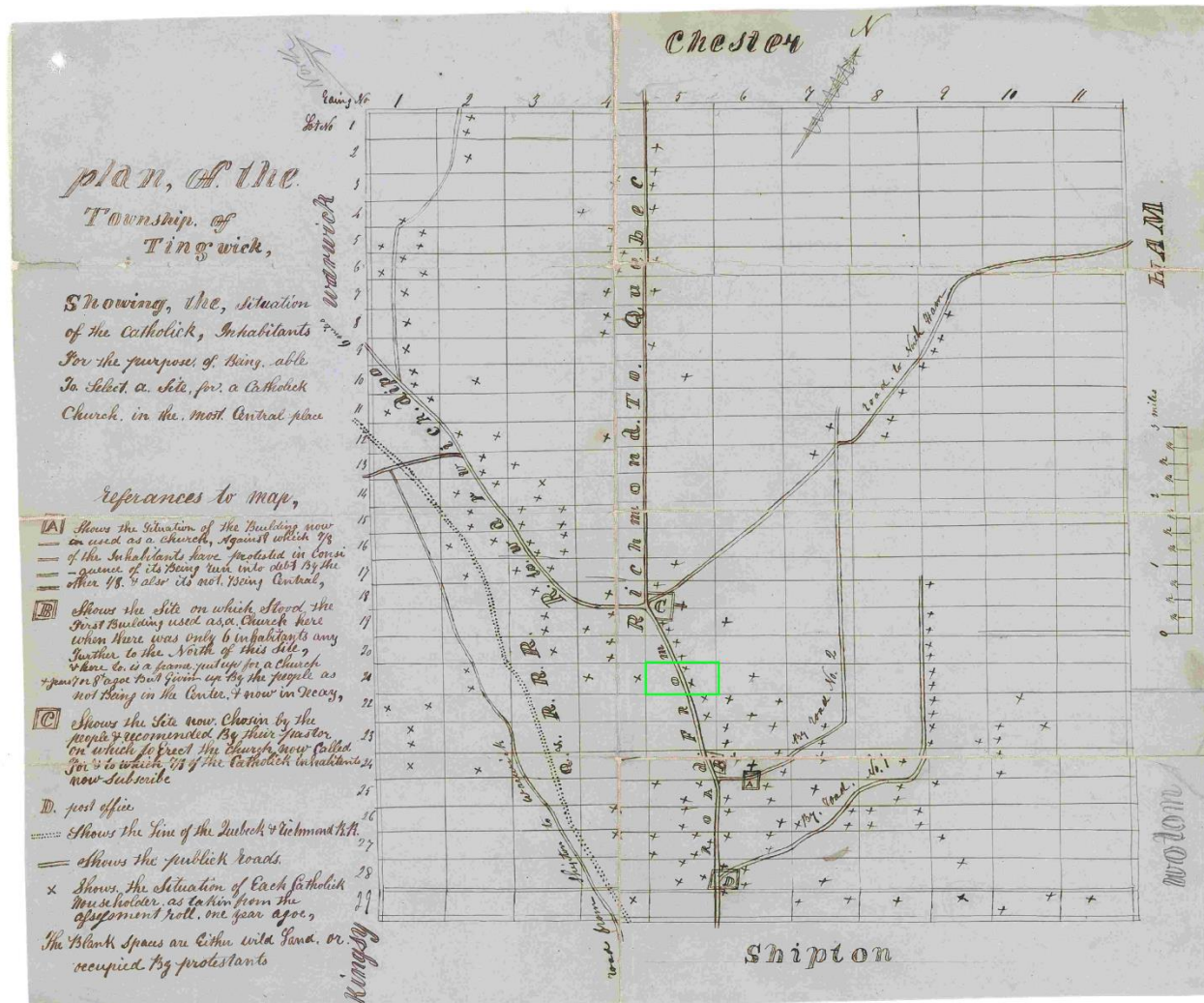


Figure 8 : « Plan montrant l'emplacement des catholiques dans le canton Tingwick ». Plan daté de 1802 où l'on voit dans le lot 21 du 5^e rang (rectangle vert) que deux habitations de catholiques sont présentes, mais du côté sud du chemin (Source : Bureau Arpenteur Général, T010-12-2).

James Day 1804	James Ferguson 1804	John O'Connell 1804	Elizabeth Harris 1804	Joseph Deschamps 1804	John Young 1804	Joseph Thériault 1804	James Bourque 1804	James Bourque 1804
George King Foster 1855	John McLaughlin 1804	Richard Dillon 1804	Robert Moorhead 1803	Jane Cary 1804	John Sexton 1804	John Young 1804	John Young 1804	James Bourque 1804
Marion Lee 1804	Timothy Murphy 1804	Sarah Conroy 1804	Jane Cary 1804	Edward Cartwright 1804	M.A. Characot 1833	John Young 1814	John Young 1814	James Bourque 1804
John McPherson 1804	Richard Dillon 1804	John Whiteflock 1804	Simon Fraser 1804	Robert Moorhead 1803	James Day 1804	William Coates 1833	John Young 1814	Gilbert Clark 1804
John Wadleigh 1804	John Saxton 1804	John Moore 1804	John Augustin Schallch 1804	Issac Germaine 1804	Martha Ferguson 1804	John Young 1804	John Young 1814	Christian Clark 1804
Ellie Luke 1804	James J. Ferguson 1804	Simon Fraser 1804	Thomas Donegan 1804	Samuel Rawson 1804	Sarah Conroy 1804	John Young 1804	Norman Thurber 1804	Christian Clark 1804
Edward Cartwright 1804	James McPherson 1804	Francis Komain 1804	James Robertson 1804	George Cook 1804	William Robertson 1804	Robert Stevens 1804	David Stevens 1804	Georges Caron 1804
John Ferguson 1804	Georges Cook 1804	Sail Bourque 1804	John McPherson 1804	Thomas Walsh 1804	Hermain Best 1804	Amédée de 1832	Amédée de 1832	Amédée de 1832
Mary Ann Woodward 1804	Antoinette Gagné 1804	Duncan Cameron 1804	John Moore 1804	Samuel Rawson 1804	Edward Cartwright 1804	Henry Craig 1804	Henry Craig 1804	Jonathan Sewell 1804
John Gary 1804	James McPherson 1804	Hermain Best 1804	James Robertson 1804	Thomas Rawson 1804	Galen Henrick 1804	Henry Craig 1804	Henry Craig 1804	Jonathan Sewell 1804
Duncan Cameron 1804	James Ferguson 1804	Simon Fraser 1804	Georges Chapman 1804	Hosie Hall 1804	Margie Leinuk 1804	Henry Craig 1804	Francis Baby 1804	Jonathan Sewell 1804
George Kirouac 1804	William Pellock 1804	John Moore 1804	John Saxton 1804	Jacob Cooke 1804	Francis Komain 1804	James Denis 1804	Francis Baby 1804	Jonathan Sewell 1804
Edward Cartwright 1804	James Ferguson 1804	Eleanore Calway 1804	William Porter 1804	Jane Cary 1804	Charles Jourdain 1804	James Denis 1804	James Denis 1804	Jonathan Sewell 1804
John Saxton 1804	Georges Nelson 1804	John Saxton 1804	Eleanore Galley 1804	Martha Ferguson 1804	Moses Hall 1804	James Denis 1804	Francis Baby 1804	Jonathan Sewell 1804
George Perry 1804	Edward Cartwright 1804	Enoch Pope 1804	Thomas Gordon 1804	James Robertson 1804	Felix Baker 1804	Charles Jourdain 1804	Henry Le Meunier 1804	Jonathan Sewell 1804
Georges McEwen 1804	Duncan Cameron 1804	Samuel Rawson 1804	Robert Moorhead 1804	Ephraim Foster 1804	Adam Wentzell 1804	Henry Le Meunier 1804	Henry Le Meunier 1804	Jonathan Sewell 1804

Figure 9 : Les premiers propriétaires des lots et des rangs du canton de Tingwick (extrait). Le rectangle vert montre l'emplacement du lot 21 du 5^e rang (Collectif 1987).

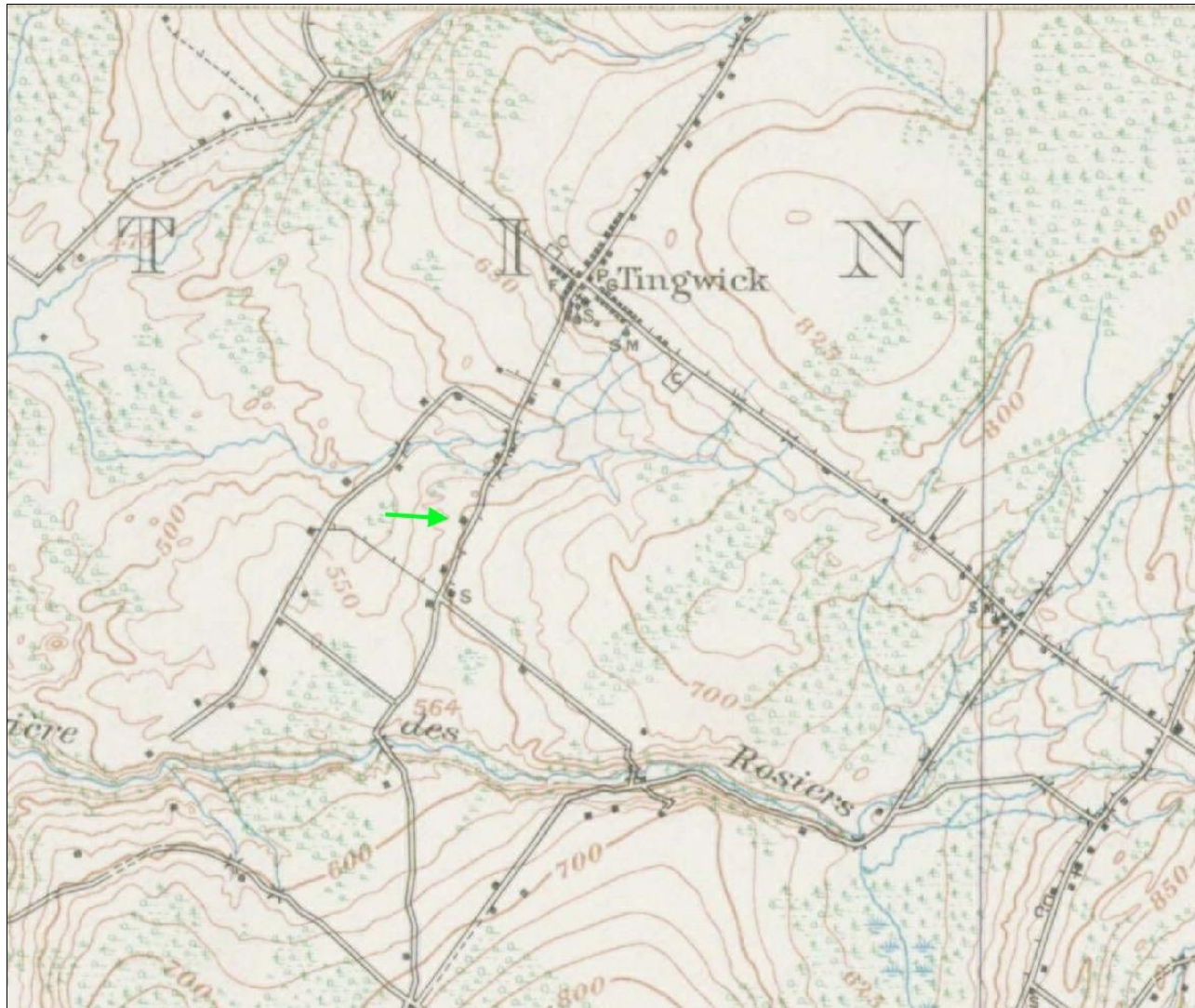
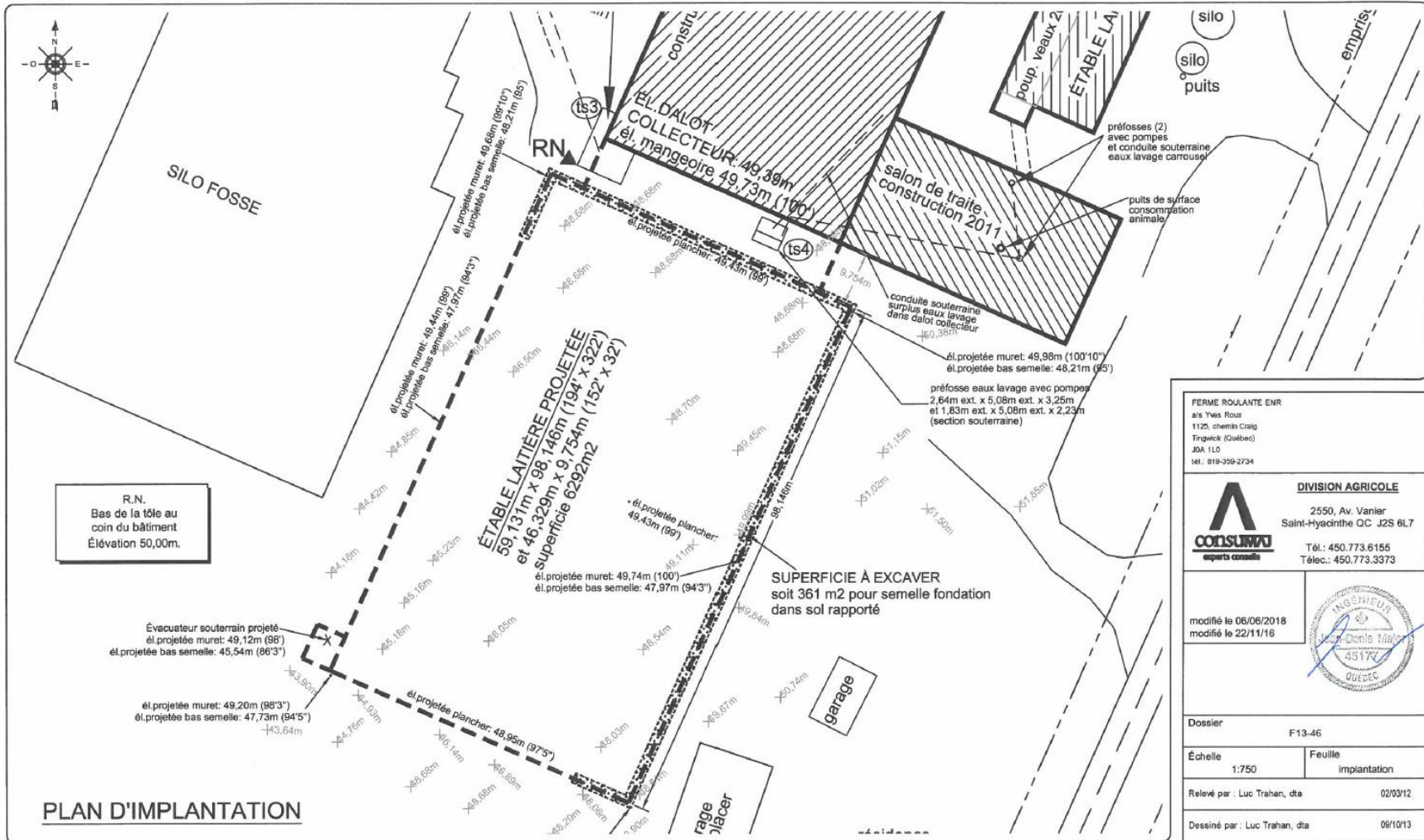


Figure 10 : Extrait d'une carte topographique de 1925. La flèche verte montre un bâtiment correspondant probablement à une ancienne maison située dans l'aire d'étude (Source : BANQ : Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:63 360. 21-E-13, Warwick).



FERME ROULANTE ENR a/s Yves Roux 1120, chemin Craig Tingwick (Québec) J0A 1L0 tél. 819-359-2734	
DIVISION AGRICOLE 2550, Av. Vanier Saint-Hyacinthe QC J2S 6L7 Tél.: 450.773.8155 Téléc.: 450.773.3373	
modifié le 06/06/2018 modifié le 22/11/16	
Dossier F13-46	
Échelle 1:750	Feuille implantation
Relève par : Luc Trahan, dta	02/03/12
Dessiné par : Luc Trahan, dta	09/10/13

Figure 11 : Plan d'ingénieur montrant les détails relatifs à la construction de la nouvelle étable (source : Consumaj).



Figure 12 : Carte topographique montrant les pentes situées dans l'emprise (source : Consumaj).